

Marans, le 23 mai 2018

Contacts CdC Aunis Atlantique :

Service communication, presse :

Juliette Grinard

06 83 43 95 80

juliette.grinard@aunisatlantique.fr

Service Urbanisme

Sandrine Guérineau

05 46 68 44 74

sandrine.guerineau@aunisatlantique.fr

Consultation de la carte provisoire des zones humides pour les communes de Cram-Chaban, Saint-Ouen d'Aunis, Longèves, Saint-Sauveur d'Aunis, La Grève sur Mignon et Nuillé-d'Aunis.

Dans le cadre des études préalables à l'élaboration du PLUiH, la Communauté de Communes Aunis Atlantique procède actuellement à l'**inventaire communal des zones humides**, du réseau hydrographique et des plans d'eau sur 17 de ses 20 communes. Il s'agit de prendre en compte tous les terrains inondés ou gorgés d'eau, de façon permanente ou temporaire.

Les inventaires sont menés à l'échelle communale. Ils consistent à collecter des savoirs auprès des acteurs locaux, effectuer des prospections de terrain (sol, flore...), établir une cartographie des zones humides, des mares et plans d'eau et du réseau hydrographique.

Suite à la reconnaissance de terrain du bureau d'études mandaté (l'UNIMA), une carte provisoire des zones humides est proposée pour les communes de **Cram-Chaban, Saint-Ouen d'Aunis, Longèves, Saint-Sauveur d'Aunis, La Grève sur Mignon et Nuillé-d'Aunis.**

Ces cartes seront mises à disposition pour consultation publique aux heures habituelles d'ouverture des mairies :

→ **Du 22 mai au 8 juin** pour les communes de Cram-Chaban et Saint Ouen d'Aunis.

→ **Du 22 mai au 9 juin** pour les communes de Longèves et de Saint-Sauveur d'Aunis.

→ **Du 28 mai au 15 juin** pour les communes de La Grève sur Mignon et Nuillé d'Aunis.

Des remarques peuvent être formulées notamment si celles-ci engendraient de nouveaux retours sur le terrain pour vérification.

Cette consultation reste publique et ouverte à tous. Toutes les personnes qui se sentent concernées peuvent y participer.

→ Toutes les dates ainsi que les cartes provisoires sur aunisatlantique.fr